



RÈGLEMENT PARTICULIER
AU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
SENIORS FEMININS 2. SAISON 2024 - 2025

DEPARTEMENTALE FEMININE 92 (DF2) – 10 ÉQUIPES

1 poule de 10 matches aller- retour à partir du WE des 12 & 13/10/2024

Le club classé premier, à l'issue de la saison, sera Champion des Hauts de Seine de DF2 pour 2024-25 et accèdera, avec le 2^{ème}, au championnat PRF pour 2025-26.

Tous les matches Aller devront être joués avant le **24/01/2025**.

Début des matches Retour le WE des 1 & 2/02/2025.

Tous les matches devront être joués pour le **03/06/2025**.

Toute rencontre non jouée aux dates indiquées ci-dessus pourra être perdue par pénalité par les deux équipes.

Matches remis le du 11/01 ou le WE des vacances scolaires et en semaine.

E-marque obligatoire.

Durée des rencontres 4 X 10'.

Application des règlements du CD92.

Les horaires de ce championnat ne sont pas imposés.

De ce fait, les associations devront prévenir leur adversaire **au moins 15 jours à l'avance du jour, du lieu et de l'heure exacte de la rencontre.**

Rappel, les rencontres du samedi ne peuvent pas avoir lieu avant 19h, et celle du dimanche avant 13h30, sauf accord de l'adversaire.

UTILISATION obligatoire des dérogations via FBI (notamment pour les jours situés en dehors du calendrier ou les horaires soumis à ACCORD de l'adversaire). Pas de délai applicable, le Comité acceptera systématiquement les dérogations **AVEC** accord des 2 parties.

Les rencontres de cette division **ne sont pas AUTOMATIQUEMENT** dirigées par des arbitres officiels désignés par la CDO

De ce fait, les clubs qui souhaiteraient obtenir des arbitres officiels (sous réserve des disponibilités) doivent en faire la demande à la CDO **15 jours au moins avant la date de la rencontre, par la procédure habituelle de demande d'arbitre.**

Tout groupement sportif recevant devra transmettre la feuille e-marque, au plus tard dans les 3 jours après la rencontre, sans quoi il se verra pénalisé du manquement prévu aux règlements. Par ailleurs, vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet.

Règles de participations

LICENCES AUTORISÉES	Type de licence	OC	1C-1 CAST-2C-2 CAST-0CT-0 CAST	0CASTCTC**	JH/OH
	Nbre maximum	10	4*	5	JH illimités
Les socles 0, 1 et 2 ne sont pas autorisés. Il faut obligatoirement détenir une extension compétition « C ».					

* Les licences 1C-1CAST-2C-2CAST-0CAST ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra pas, en tout état de cause, dépasser le nombre de quatre. **Rappel : pour les équipes de CTC, le nombre minimum des licenciés, réellement entrés en jeu, du club porteur est de 5, quel que soit le type de licence.